

Association
Juusan no Hoshi

cosplay.deto@juusan.ch

www.juusan.ch



Deto Cosplay Crown

Règlement du concours

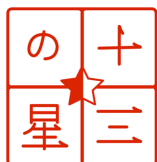
Présentation du concours

- Le Deto Cosplay Crown est un concours de Cosplay réunissant 6 pays européens, dont chacun d'eux proposera une prestation en solo et une prestation groupe en duo.
- La finale aura lieu le Samedi 24 Octobre 2020 dans l'Aula du Théâtre du Crochetan à Monthey et encadré par l'équipe d'organisation Cosplay du Festival Destination Tokyo.
- Le concours se déroulera en deux parties : **Le prejudging**, qui comprend la notation sur le costume et **la prestation**, qui comprend la notation sur la performance scénique du cosplayeur.
- Les participants solos auront droit à une prestation de 2 minutes maximum sur scène. Les participants en Duo auront droit à une prestation de 3 minutes maximum sur scène.

1] Catégories autorisées

- Anime / manga
- Jeux vidéos
- Comics / BD
- Séries / films
- Dessins animés / films d'animations
- Comédies musicales
- Illustrations autorisées avec références de face et de dos.

*En cas de doute, prendre contact avec l'équipe organisatrice sous cosplay.deto@juusan.ch.
Nous répondrons à vos demandes rapidement.*



Association

Juusan no Hoshi

cosplay.deto@juusan.ch

www.juusan.ch



2) Conditions d'inscription

- Tout participant devra vivre dans le pays auquel il participe aux sélections. Ces informations sont à confirmer auprès de l'organisateur en charge de la sélection.
- Tout costume utilisé lors d'une autre sélection et / ou ayant remporté un lauréat en concours européen ou international est strictement interdit.
- Le participant ne pourra pas représenter son pays en solo et en duo durant la même édition. Dans le cas où le participant coche les deux sélections (solo et groupe dans deux concours différents) et qu'il remporte un lauréat, le jour suivant sera considéré comme nul.
- Au minimum 80% du costume doit être effectué par le participant. Toute aide éventuelle doit être signalée.
- Il est important que le participant ait 18 ans le jour de la finale du DCC le 24 octobre 2020.
- Les participants doivent avoir un passeport ou une carte d'identité valide lors de la finale. Le DCC décline toute responsabilité en cas de non-conformité des documents.
- Les prestations à caractère raciste, pornographiques ou extrêmement violent sont interdites. Le comité du DCC se charge personnellement de vérifier les dossiers d'inscription.

3) Critères de notation

- Complexité du costume choisi
- Choix des matériaux et technique
- Construction du costume, détails
- Similarité entre la tenue et son image de référence

- Originalité de la prestation
- Compréhension de la prestation
- Attitude sur la scène

- Les critères de notations seront de 60% pour le costume et de 40% pour la prestation. Une grille de notation sera transmise au jury.

4) DROIT A L'IMAGE

- En s'inscrivant à ce concours, les participants acceptent toute exploitation de leur image de manière photographique, filmique ou sonore. En outre, les cosplayers donnent autorisation d'utiliser leur image à des fins de promotions du concours dans le futur et s'engagent à ne pas demander de compensation.